

## Règlement intérieur du centre de loisirs 2023 / 2024

**Géré par la Commune de SAUBRIGUES**, le centre de loisirs est un Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Landes. L'accueil respecte les normes d'encadrement en vigueur et met en œuvre un projet pédagogique en lien avec le PEDT (projet éducatif du territoire).

**Il fonctionne dans les locaux scolaires de SAUBRIGUES** mis à disposition par le SISOS (Syndicat Intercommunal Scolaire Orx / Saubrigues).

**Il est ouvert, en journée de 7h30 à 18h30, les mercredis et les vacances de février, d'avril, de juillet, première semaine d'août et d'automne** (octobre/novembre). Voir dates en page 4.

**Les repas** sont pris au restaurant scolaire.

**Ils sont commandés et réglés** au Pôle culinaire de MACS **par le centre de loisirs**.

**L'organisation et les modalités d'inscription sont différentes selon les périodes**, mercredis (déclarés en périscolaire) ou vacances (déclarés en extrascolaire). **Voir plus loin.**

**Pour inscrire son enfant le mercredi ou les vacances :**

- Il est obligatoire de constituer un **dossier d'inscription, valable** pour l'année scolaire (de **septembre à août**). Les documents à compléter sont à retirer à la Mairie de Saubrigues ou à télécharger sur notre site internet <http://www.centredeloisirssaubrigues.sitew.fr>.  
L'ensemble du dossier est à déposer e à la Mairie de Saubrigues, avant la première journée de présence de l'enfant. Ne pas adresser de dossier par mail. Merci.
- Il est **indispensable de s'être acquitté des factures** centre de loisirs des périodes **précédentes**.

**Le paiement s'effectue en fin de mois ou de séjour**, à la trésorerie de SAINT VINCENT DE TYROSSE. Un avis de paiement vous est adressé par courrier à votre domicile.

**Seules les journées d'absences justifiées par un certificat médical**, sous 48h, sont déduites.

### Arrivées et départs des enfants

**Les entrées et les sorties** s'effectuent porte arrière de la salle d'accueil périscolaire ou par le portail situé face au point tri, si les enfants jouent dans la cour.

**Il est indispensable d'accompagner son enfant jusqu'à la porte d'entrée, auprès de l'animatrice chargée de l'accueil.**

## Dossier d'inscription à compléter pour chaque année scolaire

**Documents à télécharger sur le site Web du centre de loisirs :** <http://www.centredeloisirssaubrigues.sitew.fr>

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire
- Fiche d'autorisation de droits à l'image pour la Commune de Saubrigues

### **Autres documents à fournir :**

- Copie de toutes les pages du carnet de vaccinations. Pour toute inscription, l'enfant doit être à jour de ses vaccinations obligatoires.
- Attestation d'assurance : Responsabilité civile obligatoire et assurance individuelle accident, conseillée.
- Justificatif de régime : Carte d'identité vacances CAF ou Bon vacances MSA ou notification allocataire de la CAF ou de la MSA à remettre à jour en janvier 2024 en raison de la prochaine campagne de l'aide aux vacances CAF et MSA.  
Une famille qui n'avait pas d'aide de la CAF ou de la MSA en 2023, peut en être bénéficiaire en 2024 et inversement.

**Il est important de signaler tout changement en cours d'année :** adresse, n° de téléphone, changement de situation familial ou de régime, nouveaux vaccins, observations particulières, etc. ....

**Toutes les formalités administratives et les inscriptions** s'effectuent à la mairie de SAUBRIGUES aux heures d'ouverture au public.

## Equipement à prévoir au centre de loisirs

**Il est conseillé** de vêtir les enfants avec des vêtements confortables et qui ne craignent rien.

**Il est indispensable** de prévoir le nécessaire ci-dessous avec le nom et prénom de l'enfant, qui peut être laissé au centre pour l'année dans un sac.

- Un tablier ou un vieux tee-shirt pour les activités salissantes.
- Une paire de chaussons à semelles blanches. *Les enfants sont déchaussés à l'intérieur*
- Un change complet pour tous.
- Un couvre-chef (casquette ou chapeau)
- Une paire de tennis pour les activités sportives
- Une gourde ou petite bouteille d'eau
- « Doudou » pour la sieste (petits)

## Le personnel

**Coordination du service enfance jeunesse et culture :** Françoise SEIXO, animatrice territoriale.

### **L'encadrement est assuré par :**

- 1 directrice : Sabine MATALLAH, adjoint d'animation
- 2 animateurs : Céline ARIAS et Andgel GUILLAUME, adjoints d'animation
- Des animateurs occasionnels sont recrutés en fonction des périodes et des effectifs d'enfants.

**La restauration est assurée par :** Sandrine RICHAUD ou Karine PECASTAING

## Les tarifs 2023 du centre de loisirs

<b>Tarifs centre de loisirs pour les ressortissants du régime de la CAF</b>			
Détail des aides et du calcul des tarifs en pièce jointe	Journée, repas et goûter compris	½ journée sans repas **	½ journée avec repas **
<b>Bénéficiaire de l'aide au temps libre de la CAF des Landes</b> <i>(Carte identité vacances adressée par la CAF des Landes, par mail en janvier 2023 aux familles bénéficiaires à présenter au centre de loisirs)</i>  *QF de 0 à 449 € (si aide CAF Landes de 8 €) * QF de 449.01 à 794 € (si aide CAF Landes de 6 €) *QF de 794.01 à 905 € (si aide CAF Landes de 3 €)	3,00 € 6,00 € 9,00 €	1,50 € 3,00 € 4,50 €	1,50 € 3,00 € 4,50 €
<b>Non bénéficiaire de l'aide au temps libre de la CAF Landes</b> *QF à partir de 905,01 €	12.50 €	7,00 €	9,00 €
<b>Tarifs centre de loisirs pour les ressortissants du régime de la MSA</b>			
Détail des aides et du calcul des tarifs en pièce jointe	Journée, repas et goûter compris	½ journée sans repas **	½ journée avec repas **
<b>Bénéficiaires de l'aide au temps libre de la MSA</b> <i>(Bons vacances adressés par la MSA aux familles bénéficiaires)</i>  *QF de 0 à 449 € (aide MSA Landes de 5.50 €) * QF de 449.01 à 780 € (aide MSA Landes de 5.50 €)	3,00 € 6,00 €	1,50 € 3,00 €	1,50 € 3,00 €
<b>Non bénéficiaire de l'aide au temps libre de la MSA Landes</b> *QF de 780.01 à 905 € *QF à partir de 905,01 €	9,00 € 12.50 €	4,50 € 7,00 €	4,50 € 9,00 €
<b>Tarifs centre de loisirs pour régimes particuliers (non allocataire de la CAF ou MSA)</b>			
Détail des aides et du calcul des tarifs en pièce jointe	Journée, repas et goûter compris	½ journée sans repas **	½ journée avec repas **
Régimes particuliers	17,00 €	11,00 €	11,00 €

**Supplément pour retard :** Passé l'horaire de fermeture, tout retard, est facturé 5 €/enfant

\* QF arrêté en octobre 2022 par la CAF ou la MSA, calculé par rapport à la déclaration de revenus 2020

\*\* Horaires des ½ journées :

**Matin sans repas :** jusqu'à midi - **Matin avec repas :** jusqu'à 13h - **AM sans repas :** à partir de 13h

**IMPORTANT :** Détail des aides et du calcul des tarifs en pièce jointe

### Communication

**Email :** [centredeloisirs@saubrigues.fr](mailto:centredeloisirs@saubrigues.fr)

**Contacts téléphoniques :**

N° de tel de Françoise, coordinatrice : 06 02 22 41 19

N° de tel de Sabine, directrice : 07 80 43 78 57

**Site Web centre de loisirs :** <http://www.centredeloisirs-saubrigues.sitew.fr>

## Centre de loisirs du mercredi

Les mercredis, l'accueil est réservé aux enfants de 3 à 11 ans (maternelles et élémentaires).

**Les inscriptions pour tous les enfants** se prennent pour le mois, en journée ou ½ journée matin avec ou sans repas ou en ½ journée AM sans repas. Voir horaires des ½ journées sous la grille des tarifs.

Modalités d'inscription :

- Le dossier d'inscription de l'enfant doit être complété et déposé en Mairie (voir page 2)
- Il appartient ensuite aux familles de renseigner et de retourner soit en Mairie, soit sur l'accueil périscolaire de Saubrigues soit par mail, une **fiche de réservation au plus tard le dernier mardi du mois précédent le premier mercredi du mois** afin de préciser les dates et horaires de présence. **Les inscriptions en cours de mois ne sont possibles que s'il reste des places.** S'adresser à la coordinatrice.
- Il est possible de retirer son enfant sans entraîner de facturation, au plus tard à 18h30, le jeudi précédent le mercredi concerné. Après, toute inscription est due. Seules les journées d'absences justifiées par un certificat médical dans les 48h sont déduites.

## Centre de loisirs pendant les vacances

Pendant les vacances, le centre accueille les enfants et les jeunes de 3 à 13 ans.

Les inscriptions se prennent :

- **Pour les enfants de moins de 6 ans** : en journée ou ½ journée matin avec ou sans repas ou en ½ journée AM sans repas.
- **Pour les enfants de plus de 6 ans** : en journée uniquement.

Modalités d'inscription :

- Pour chaque période de vacances, une information précisant les projets d'animation est distribuée par l'intermédiaire des écoles de Saubrigues et Orx ou envoyée par mail.
- Dates limites d'inscription : 15 jours avant les petites vacances et 3 à 4 semaines avant l'été.
- Le dossier d'inscription de l'enfant doit être complet et déposé en Mairie avant toute inscription (voir page 2)
- Il appartient ensuite aux familles de demander par mail ou en Mairie, **une fiche de réservation** et de la retourner avant les dates limites d'inscription indiquées sur les notes d'information des vacances.
- Toute inscription est due. Seules les journées d'absences justifiées par un certificat médical dans les 48h sont déduites.

### Dates d'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances de l'année scolaire 2023/2024

Vacances d'automne 2023	Lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre
Vacances d'hiver 2024	Lundi 19 au jeudi 29 février
Vacances de printemps 2024	Lundi 15 au vendredi 26 avril
Vacances d'été 2024	Lundi 8 juillet au vendredi 2 août